

DEMANDE D'INSCRIPTION

Feuillet à découper et à retourner au CCAS

PERSONNE DE MON ENTOURAGE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

.....

Téléphone :

Si vous avez prévu de vous absenter de Beauvais pendant l'été, merci de nous indiquer les dates :

.....

.....

.....

Les informations ci-dessus feront l'objet d'un traitement informatisé. En vertu de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des renseignements conservés. Ce droit est exercé auprès du CCAS - 1 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS ;

Vous êtes informé(e) que cette inscription est facultative et que votre radiation peut être réalisée à tout moment sur simple demande.

Toute personne qui le juge utile peut demander l'inscription d'une personne sensible sur le registre. Celle-ci en sera informée sous 8 jours et pourra demander sa radiation.

Les destinataires des informations collectées sont les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence ainsi que les services du CCAS.

SIGNATURE :

Les « ANGES GARDIENS » du centre communal d'action sociale



Dans le but de connaître le mieux possible les seniors beauvaisiens et leurs besoins, les agents du CCAS prennent contact, tout au long de l'année, avec les plus âgés et les plus fragiles d'entre vous.

Un premier appel téléphonique permet de fixer un rendez vous à votre domicile pour un temps d'échange et de convivialité.

Au delà de la visite humaine qui apporte un peu de chaleur dans les foyers les plus isolés, ce moment est aussi l'occasion pour nous de vous informer sur les activités ou aides qui pourraient améliorer votre quotidien.

Les "Anges Gardiens" du CCAS s'assurent en effet de votre bien être et sont amenés à vous présenter les dispositifs locaux, à vous informer sur les actions des partenaires telles que le portage de repas, l'aide à l'entretien du logement ou du jardin...

Ils sauront également vous rappeler les conseils pratiques en cas de forte chaleur ou de grand froid.

- Vous souhaitez vous inscrire sur le registre des personnes sensibles
- Vous êtes inquiet pour un voisin ou parent âgé qui vous semble souffrir d'isolement ou est en difficulté pour réaliser les actes de la vie quotidienne comme aller faire ses courses.....

Contactez nous : le service est joignable toute la semaine au **NUMÉRO GRATUIT 0800 881 400**.

LES NUMÉROS ET RENSEIGNEMENTS UTILES À GARDER PRÈS DE VOTRE TÉLÉPHONE :

- **URGENCES : 15 (poste fixe) / 112 (portable)**
- **POMPIERS : 18**
- **CENTRE ANTIPOISON : 01 40 05 48 48**
- **CANICULE INFO SERVICE : (plateforme nationale - de juin à fin août)**

0 800 06 66 66 Service & appel gratuits

Votre médecin : Dr

Téléphone :

Votre Hôpital :

Téléphone :

Traitement particulier :

.....



Beauvais
CŒUR DE L'OISE, CŒUR DE VIE !



La **CANICULE** : **PRUDENCE !**

Éviter le coup de chaleur,
le reconnaître
et agir en urgence...



Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais
Présidente du CCAS

À vos côtés

Je me suis engagée à ce que la Ville de Beauvais apporte confort et sécurité aux plus fragiles d'entre nous. A l'approche de l'été, nous redoublons donc de vigilance pour prévenir tout risque lié aux fortes chaleurs.

Les anges-gardiens du CCAS seront encore mobilisés pour répondre à vos besoins et vos attentes. Pour vous garantir un accompagnement efficace, n'oubliez pas toutefois de vous faire enregistrer sur le registre communal de sauvegarde.

Dans ce document, vous trouverez également des recommandations à suivre en cas de canicule.

Bien sûr, j'en appelle aussi à l'attention de tous. Il est de notre responsabilité citoyenne de veiller sur la santé physique et morale des gens qui nous entourent. C'est le fondement d'une société généreuse et solidaire.

Caroline Cayeux

Pour joindre les "anges gardiens" de la Ville de Beauvais :

0 800 881 400 Service & appel gratuits

CONSEILS de votre mairie :

Lorsqu'il fait chaud, il est conseillé de prendre certaines précautions...

- Je ne sors pas aux **heures** les plus **chaudes (11 h à 18 h)**.
- Lorsque je sors, je porte un **chapeau**, des **vêtements légers**.
- Je passe plusieurs heures dans un **endroit frais** ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la **chaleur en fermant les volets et rideaux des façades exposées au soleil**.
- Je prends une **douche** ou un **bain frais** aussi souvent que nécessaire ou je me rafraîchis avec une serviette humide.
- Je **mange** normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois au moins **1,5 L d'eau** par jour, même en l'absence de sensation de soif.
- ATTENTION : L'**alcool** aggrave la déshydratation.
- Je réduis mes **efforts physiques**.
- Je donne de mes nouvelles à mon **entourage** (famille, amis, voisins).



ATTENTION → En période de forte chaleur :

- Les risques de **toxi-infections** alimentaires augmentent.
- Bien respecter la **chaîne du froid**.
- Ouvrir le **réfrigérateur** le moins possible.
- Ne pas laisser les **aliments** à température ambiante.

→ RECONNAÎTRE LE COUP DE CHALEUR :

- Chez la personne âgée le corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.
- La température corporelle n'est plus du tout réglée et augmente rapidement jusqu'à plus de **40°** : arrêt de la sudation, malaise, maux de tête, sensation de faiblesse, vertige, impression de fièvre.



→ AGIR :

- Appeler les **secours**,
- Se mettre à l'ombre, se déshabiller,
- Se refroidir par des bains frais ou un linge humide

Le REGISTRE nominatif des personnes SENSIBLES



Vous vivez à domicile et êtes une personne âgée de plus de 65 ans, ou handicapée ou en invalidité ; vous pouvez vous faire enregistrer auprès du CCAS sur un registre communal de sauvegarde. (Loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées)

Votre inscription permettra, en cas de déclenchement par le Préfet d'un plan d'alerte consécutif à une situation de risques exceptionnels (climatiques, technologiques, sanitaires...), que nous communiquions vos coordonnées aux différents services de secours et de police afin de pouvoir articuler efficacement l'aide à apporter à chacun.

Les agents du ccas s'appuient également sur ce registre pour communiquer avec vous et s'assurer que vous vous portez bien (appels téléphoniques, visite à domicile) tout au long de l'année.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Feuillet à découper et à retourner au CCAS

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Sollicite mon inscription sur le registre nominatif des personnes sensibles en qualité de :

- PERSONNE DE PLUS DE 65 ANS
- PERSONNE DE PLUS DE 60 ANS RECONNUE INAPTE AU TRAVAIL
- PERSONNE HANDICAPÉE

RENSEIGNEMENTS UTILES :

Nom et numéro de téléphone de votre MÉDECIN TRAITANT :

De quel(s) service(s) à domicile disposez-vous :

- PORTAGE DE REPAS
 - Réalisé par :
 - Nb fois par semaine :
- AIDE À DOMICILE
 - Réalisé par :
- SOIN À DOMICILE
 - Réalisé par :

Disposez-vous de la télé-assistance :

- OUI NON
- AUTRES
 - Précisez :

SUITE DU FORMULAIRE AU DOS → → →